

plus essentielle S. M. pouvoit-elle donner aux L. C. de son extrême consideration pour eux, qu'en offrant de leur donner sa parole Royale, qu'elle ne réuniroit point ce Duché à la Couronne lors de la conclusion de la Paix? une pareille assurance est plus que suffisante pour faire cesser toutes vos craintes, & ce que vous pourriez demander de plus feroit connoître évidemment que vous solliciteriez les avantages de Mr. de Savoye, & non plus les vôtres.

Le Ministre de Mr. le Duc de Savoye, dit encore *qu'il a indiqué les passages aisez, faciles & voisins par où les troupes de Sa M. pouvoient entrer en Piemont sans passer par la Savoye,* (car ce sont ses propres termes) Je doute qu'il ait fait une pareille demarche par ordre de son Maître. Je vous avouë en même tems, M. S. que jusques à present je ne m'étois pas imaginé que Mr. de Meillarede se fût avilé d'enseigner au Roi, les routes que S. M. devoit faire tenir à ses troupes, pour les introduire dans les États de Mr. le Duc de Savoye.

Je ne dois pas oublier de faire ici mention des expressions dont se sert Mr. de Meillarede, pour vous prouver *que le Roi n'a aucuns égards pour le loüable Corps Helvetique, qu'il ne cherche qu'à semer dans les Cantons une défiance mutuelle, & qu'il met pour cela en usage toute sorte d'intrigues, dans le dessein de justifier vos Sujets contre vous;* Je ne veux point d'autre témoignage que le vôtre M. S. pour refuter un discours si contraire à la vérité; vous avez vû par votre propre experiance si les Ministres que le Roi mon Maître a envoyé auprès de vous, se sont conduits d'une maniere si contraire à vos interêts; ce qui s'est passé dans les guerres precedentes & ce qui vient de se pas-